

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS

Les budgets primitifs de la commune, de l'assainissement et du lotissement sont votés avec 14 voix pour sur 14 votants.

SYNDICAT DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Le conseil municipal accepte l'adhésion de la commune d'Eguzon-Chantôme à ce syndicat.

VENTE D'UNE PARCELLE COMMUNALE

Suite à la demande d'une habitante de la commune, le conseil donne un avis favorable pour que la commune lui cède une partie de chemin communal.

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE

Le conseil municipal décide de mettre en place un débat relatif à la protection sociale complémentaire du personnel communal.

Fait à Saint Denis de Jouhet

Le 12 avril 2022

Le Maire

Bruno SIMON

